

Mariage contre nature : nous chanterons les litanies des Saints dans les rues de Paris en réparation publique pour ce péché public

Publié le 19 mai 2013 · 1 min de lecture

Suresnes, le 19 mai 2013, en la fête de Pentecôte

Mariage contre nature : nous chanterons les litanies des Saints dans les rues de Paris en réparation publique pour ce péché public

Ce samedi 18 mai, le Président Hollande a promulgué la loi du prétendu mariage contre nature. Elle est applicable à compter de ce jour.

Aussi, notre pèlerinage de Pentecôte dédié à saint Joseph, chef de la Sainte Famille, est-il l'occasion providentielle de rappeler que l'Eglise catholique romaine réprouve la législation des unions contre nature qui déshonorent le mariage et appellent les châtements du Ciel.

En conséquence, **nous chanterons les litanies des Saints dans les rues de Paris en réparation publique pour ce péché public de notre pays**, et nous confierons nos enfants et nos familles à la protection de saint Joseph.

Que les pèlerins offrent leur marche à cette intention et à celles de la Sainte Eglise.

Abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du District de France de la FSSPX

Source : laportelatine.org/actualite/mariage-contre-nature-nous-chanterons-les-litanies-des-saints-dans-les-rues-de-paris-en-reparation-publique-pour-ce-peche-public

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France